L’expression GUERRE ECONOMIQUE est-elle satisfaisante ?

dimanche 28 mai 2017, par LALLEMANT

Introduction

L’idée de guerre économique perturbe et dérange. Il est vrai qu’elle fait réapparaître les horreurs de la guerre classique en réintroduisant une Institution qui devrait rester « en marge du marché libéral” : l’Etat. **Ce dernier se reconstruit autour des politiques de puissance et de sécurité intérieure,** de mobilisation stratégique des ressources, de construction de règles et de normes. Il également vrai que nombre de définitions de la guerre économique effraie car elles affichent une forme de réalisme économique (en particulier celles de B. Esambert et C. Harbulot). Pour ce dernier, » la guerre économique est l’expression majeure des rapports de force non militaires " [1]. Pour F.B. Huyghe, elle tourne autour de trois étapes : guerre pour la conquête des marchés, imposition de ses codes, promotion des images de ses entreprises par exemple.
Pourtant les champs universitaires traditionnels ont du mal à intégrer cette expression valise tant elle est polysémique : concurrence, hyper-compétition, affrontements, conflits économiques… ? **La guerre économique ne serait-elle pas le symbole du passage d’une mondialisation heureuse des années 90 à une mondialisation froide depuis une vingtaine d’années ?** La croyance de certains dans l’avènement d’une stagnation séculaire avec le retour des raretés relatives, ne contribue pas au partage serein des ressources.
Si l’on veut bien dépasser l’idée séduisante mais idéologique de « l’affrontement chevaleresque ou du fair play des échanges », on ne peut qu’être frappé par la lutte pour les marchés, le dumping fiscal, la course à la compétitivité, la nécessité de réformes comparées aux pays voisins etc.. Le lien entre monnaie et violence, entre échanges et conflits n’est pas nouveau. L’idée de guerre économique est **autant décriée que bien enracinée dans les directions stratégiques des grandes entreprises**, des administrations mais aussi des Etats. Il faut « changer de modèle », repenser la croissance, exporter son chômage plutôt que ses entreprises, baisser les impôts de ses entreprises, tout faire pour rester sur la frontière technologique…. Sous Clinton le gouvernement américain a crée une War Room au sein de l’Advocacy Center. La guerre économique c’est aussi un slogan (vainement) mobilisateur à tout le moins journalistique et politique, une métaphore permettant peut être d’évacuer les problèmes….

1. Tout cela fait-il de l’expression guerre économique un concept scientifique ?

Si en première approche de façon analogique, nous entendons la guerre économique comme une action agressive calculée avec un objectif politique de soumission d’un territoire, ce concept apparaît alors assez peu valide en temps de croissance, de domination occidentale, d’Esprit des Lumières. Ces périodes ou doctrines portent la vision d’une pacification par le commerce et le progrès de la connaissance, mais une vision largement occidentale…. en particulier dans les années 90, où culmine l’hégémonie du capitalisme anglo-saxon dans le cadre d’une révolution technologique et financière sans précédent. « La terre serait devenue plate » [2], le « level playing field » [3] fournissant un espace à des conditions de concurrence équitables. L’équation des années 90 aurait été historique : **« NTIC + mondialisation + financiarisation** = facteurs de convergence des systèmes pour ne pas dire des civilisations ». S’en suivraient la négation des nations donc de la guerre…, de la souveraineté politique et économique. La gouvernance [4] ne serait-elle pas alors **celle de gladiateurs assagis épris de soft power ?** Les conflits traditionnels et la guerre y compris économique, suivraient la loi des rendements décroissants et des coûts croissants. L’interdépendance s’annoncerait comme le nouveau véhicule du mondialisme, un processus civilisationnel irrépressible d’adoucissement des mœurs et de la violence, plus modestement parlant, au moins une atténuation des logiques de puissance. La fin de la stabilité bipolaire du monde trouverait son substitut dans l’universalisation du marché et autre fin de l’histoire. La vision schmittienne **« ami/ennemi » deviendrait plutôt « partenaire/adversaire ».** Le basculement « du monde des Etats, type gladiateurs » vers un monde multi-centré ouvrirait l’autonomie des acteurs.

Pourtant en deuxième approche, cette croyance dans la stabilité géopolitique par l’économie est balayée dés la décennie suivante, avant même la crise de 2007/08 et l’émergence. Au vu des évolutions récentes, l’approche globale et même marxiste [5] semblent peu pertinentes : **il y a résistance voire retour des Etats**, transformation des conflits et des nouveaux rapports de force. Si les Etats sont irréversibles [6] mais fragilisés par la mondialisation, ils opèrent désormais dans un contexte multidimensionnel et fragmenté. L’interdépendance n’est pas la fin des Etats mais plutôt de leur centralité dans un cadre de dépendance asymétrique. L’économie de l’immatériel et la société de l’information sont conflictuelles mais la multiplication des champs et des enjeux diminue la visibilité globale que suggère le concept guerre économique. Cette dernière, forme d’euphémisation des rapports de force traduit pour le moins un rééquilibrage de l’ordre économique mondial et un retour des logiques de puissance au sens historique indéterminé.

2. Dans la société de l’information, les pays sont des marques, les marques des propriétés, les propriétés des enjeux, les enjeux des sources de conflit…

L’évolution vers une Société de l’information avait d’abord fait reculer l’idée d’affrontement en raison de la domination occidentale et de sa dimension immatérielle rendant les chocs plus discrets que ceux de la matérialité. La première phase de la mondialisation encouragée par la révolution technologique et le flamboiement des profits faciles la rendait « heureuse ». Mais **la société de l’information est bien une société de conflits** dans le cadre d’un hypercapitalisme financier mondial. Les pays sont des marques, les marques des propriétés, les propriétés des sources de revenus et de puissance…
Surtout le concept de guerre économique réintroduit **le territoire-identité, l’historicité de la nation**. Les questions de sécurité et d’intelligence économique reconstruisent l’action politique et les logiques de puissance. Le paradigme Néo-classique, impensé de l’Etat-Nation et de l’irrationalité,

considérait des marchés a-historiques assurant la meilleure allocation des ressources. La rationalité parfaite s'oppose à l'émotion et l'adhésion. La quête de l'équilibre réduit les conflits sociétaux à des marchés. Marx avec une vision proche de l'impérialisme des Etats, et Smith lui-même avaient évité un certain réductionnisme de la pensée économique (défense du commerce de la Couronne Britannique). **Le mercantilisme quant à lui constatait la rareté des ressources** et établissait le protectionnisme. Sans tomber dans le déterminisme naturel de Malthus, l'émergence des « Sud », le retour des raretés relatives, le passage de la compétition à l'hyper-compétition crédibilisent l'idée de guerre économique, forme d'euphémisation de la guerre tout court. Elle balaie la lecture pacifiée d'une économie rationalisée par la logique de l'intérêt et de l'homo oeconomicus. De translations de puissance en syncrétismes inédits, **un libéral-communisme pourrait affronter un libéral-interventionnisme** que tentent d'inventer les pays d'ancienne industrialisation sur la défensive. Les régimes autoritaires de la Russie et de la Chine, le Brexit, la construction et la protection de secteurs stratégiques en Occident en sont des exemples premiers.

Observez ce concept valise **- d'Etats stratèges -** qui réinventent un interventionnisme dans un marché mondial largement ouvert. Le thème du patriotisme économique, n'est en aucun cas une singularité française. A partir de 2005 sous l'impulsion de D. de Villepin, différentes mesures sont prises pour la construction d'un périmètre stratégique et d'un arsenal règlementaire contre les OPA hostiles. En 2011, une loi pénale contre la violation du secret des affaires est votée [7] . Hier d'abord la conquête des marchés, aujourd'hui le contrôle des ressources rares nécessaires au fonctionnement économique et donc à l'indépendance (plutôt la recherche d'indépendance) de la nation (matières premières, capitaux, technologies et cerveaux…) accrédite la thèse de la guerre économique. **Le pétrole c'est d'abord une affaire d'Etats. «** Les treize compagnies les plus importantes à l'aune de leurs réserves sont des entreprises publiques… » [8] . Sans rentrer dans l'analyse théorique, notons que les sources productrices d'externalités fournissant des avantages concurrentiels sont largement territorialisées : formation, recherche, infrastructure, incubation d'entreprises etc… En somme de très larges subventions générales dans une hyper-compétition entre les Etats !

3. La guerre économique : une métaphore journalistique, une discussion sémantique inachevée, voire un tabou théorique ?

Le champ économique est par nature compétitif. C. Harbulot [9] nous rappelle que les rapports de force économiques ont un bel avenir : affrontement pour des marchés ou des territoires, économies criminelles etc… Une réhabilitation anthropologique de la survie en somme… en lien direct avec les facteurs de conflits selon Hobbes [10] : rivalité économique et violence acquisitive, méfiance vis-à-vis de l'autre ou de son projet entrainent une maitrise préventive, gloire ou puissance. Réhabilitation aussi de la polémologie (science de la guerre [11]) qui étudie les facteurs polémogènes (corrélations entre explosions de violence et phénomènes économiques, culturels, psychologiques, démographiques). Symbolisant l'élaboration d'un N.O.E.I, la métaphore de la guerre économique évoque la mobilisation de multiples ressources. On ne doit pas la résumer à la rareté (cf agriculture) mais plutôt aux enjeux de répartition et de souveraineté, à **la construction de l'influence au service de la puissance** (cf plus loin la fabrique de l'influence). Le jeu d'influence au sein de la triade Russie/UE/EU en fournit un idéal type.
La discussion sur l'expression guerre économique est loin d'être réglée, voire reste de l'ordre de l'anecdote ou du tabou théorique pour certains. Pourtant cette métaphore était déjà utilisée au lendemain de la bataille de la Marne [12] … Un article des Echos [13] titrait en 2012 : **« la guerre économique, un concept parisien ? ».** B. Esambert, ancien conseiller du Président Pompidou, énonce cette formule dés 1971. Son ouvrage de 1991 [14] évoque une « compétition économique désormais planétaire. La conquête des marchés et des technologies a pris la place des anciennes conquêtes territoriales et coloniales. Les armes s'appellent innovation, productivité, taux d'épargne, consensus social et degré d'éducation. Les défenses se nomment droits de douane, protections monétaires et entraves au commerce international ». Une petite recherche montrera **la multitude des substituts linguistiques**. On ne peut qu'être frappé par les mots qui approchent ou contournent la notion de guerre économique : conflits, affrontements, combats, luttes économiques, hypercompétition, bataille économique etc…. La presse et les écrits universitaires connaissent une prolifération des expressions, bataille économique ou guerre commerciale, déclinées sous toutes leurs formes (guerre des monnaies, des terres rares, énergétique etc….). Il s'agit en somme de diverses formes d'atténuation ou de sectorisation d'un vocabulaire qui dérange, car il pose la question du retour des logiques de puissance et met en cause « le confort » de la domination occidentale historique. Une sectorisation qui fait perdre le sens de la logique globale comprise dans la métaphore de guerre économique.

Rappelons que l'idée de guerre traditionnelle est caractérisée par la permanence, sa profondeur et sa globalité. F. Coulomb [15] par exemple, propose « de réserver le concept de guerre économique aux opérations qui n'ont pas un simple objectif économique et qui ont pour vocation d'agresser ou d'affaiblir un pays ennemi » et celui de conflit économique à « toutes les stratégies qui conduisent un pays ou une firme à s'assurer d'avantages économiques particuliers, même au détriment d'autres Etats et firmes ». La guerre économique implique massivement l'Etat, réenclenche des logiques de puissance. Un Etat pas uniquement bienveillant dans une optique de régulation ou d'assureur en dernier ressort, mais aussi dans une logique de souveraineté économique. La notion de guerre économique est alors re-conceptualisée. Les Etats vont chercher à se positionner au mieux dans la D.I.T et la hiérarchie de l'économie mondiale. **Les affrontements [16] se diagonalisent entre Nations/entreprises/organisations de la société civile**.

4. Une faible visibilité des stratégies, une multiplicité des champs de la guerre économique

La notion d'interdépendance et **la fragmentation des processus [17]** rendent moins directement lisibles les stratégies d'Etats pour affaiblir les adversaires. Elles se diversifient pourtant : cyberguerre, politiques prédatrices, destruction d'image etc… Selon J.M. Huissoud et F. Munier [18] , la guerre économique doit ainsi s'entendre par un « combat entre les nations mues par leur volonté de puissance. Dans ce contexte, la puissance rime avant tout pour un Etat avec sa capacité à modifier les conditions de la concurrence, à transformer le contexte économique à son profit afin de conserver des emplois, à s'assurer de sa domination technologique, commerciale, économique et partant politique ». Les Etats développent des stratégies pour se procurer des ressources rares et ceci avec un minimum d'agressivité. Les marchés sont des territoires économiques. Dés la période de la mondialisation heureuse, les grands pays ont amplifié (sous Clinton en particulier) **leurs politiques d'intelligence économique qui tournent autour de trois champs** (veille,

protection de l'information et de la propriété intellectuelle, lobbying et influence). Bien loin semblent être les doctrines de la dilution des Etats et autres fins de l'histoire…. S'il n'y a pas de véritable consensus sur la définition et la réalité de ce combat économique, on retrouve de façon minimale entre les différents auteurs, l'idée d'efforts menés par des Etats pour s'accaparer des ressources rares dans un contexte forcément d'adversité. Des stratégies qui combinent les ressources d'acteurs privées et publics. Toutes choses peu prises en compte par la théorie standard.
La virtualité des champs de force (guerre cognitive et cyberguerre), l'espace en forme de réseau (économie d'archipels), **les logiques de coopétition** font perdre le sens du phénomène. Il n'en reste pas moins qu'il existe de **nombreux fronts de la guerre économique** en particulier dans les hautes technologies. Très couramment est évoquée la guerre des monnaies sur le marché des changes. Ne faisons que citer la question des fonds souverains, chinois en particulier avec Safe [19] . **Pour la bataille des** étoiles (satellites et géo-localisation), il est passionnant de lire la petite histoire des influences de puissance autour des logiques d'intermodalité, ainsi que celle des acteurs participant aux outils de localisation. Le financement et les projets concurrents du GPS dressent un tableau saisissant (Galiléo, Glonass russe, Compass chinois). La guerre maritime (ZEE) qui concerne l'élargissement de la zone exclusive de 200 miles au-delà des côtes [20] retrouve la question des territoires (Arctique, Mer de Chine…). Territoires encore avec la conquête de nouvelles terres exploitables achetées ou louées par des Etats ou des FMN pour la spéculation ou les agrocarburants. L'Afrique et Madagascar sont directement concernés.
Citons aussi la question de la gestion des réseaux sociaux mis en exergue pendant les révolutions arabes. Si les Etats demandent une gestion multipolaire d'Internet, les entreprises américaines restent leaders. **Les EU abritent la plupart des serveurs racines** et maintiennent leur influence sur l'ICANN qui gère les noms de domaine générique (.com,.org). La contestation a pourtant permis l'ouverture d'adresses web en alphabets non latins. Tout un écosystème complexe privé gère le web et dérange les régimes autoritaires. En 2011, Hillary Clinton a lancé la diplomatie Facebook. L'utilisation croissante de la guerre de l'information s'explique assez facilement et ne saurait se résumer à l'espionnage et au renseignement. Elle est peu coûteuse, utilise des informations officielles pas forcément illégales, permet de construire ou détruire une réputation. **Elle porte aussi et surtout sur de la croyance** : instrumentalisation de certaines valeurs, habitudes mentales, images médiatiques ou organisations pour changer le déroulement de la compétition économique par des facteurs non économiques (culturels, idéologiques…). J. M. Huissoud désigne les quatre arts martiaux de l'information pour remporter la victoire (surveiller, cacher, tromper, stimuler).

5. « La thèse de l'économie de marché pacifique est une thèse introuvable » [21]

La guerre économique diffère de l'économie de guerre ou du bombardement des usines. C'est une guerre en temps de paix pour renforcer la puissance. Au XIXe siècle, le passage à une Science Economique instituée en tant que savoir spécialisé a conduit **à la réduction de son champ**. Les relations internationales sont sans conflits. Ces derniers sont laissés aux Sciences Politiques. L'économie et les lois naturelles précèderaient la politique et les lois juridiques favorables à la pacification. La recherche de l'optimalité des marchés conduit au déclin des politiques économiques discrétionnaires. Le réel et la doctrine se rejoindraient enfin avec la prégnance des actions logiques. La fameuse phrase de M. Friedman « Rules rather than discretion » indique la fin du politique tout court. **Eloi Laurent rappelle qu' un mythe est une parole dépolitisée**. En réalité des champs du savoir segmentés.
Pour les Lumières, la paix symbolisait l'aboutissement du progrès civilisationnel. La rationalité et l'intérêt partagé nous protégeraient de la guerre traditionnelle plutôt liée aux passions, aux ressentiments. Si on peut espérer la paix comme une pente non déterminée à priori, elle suppose des conditions de réalisation… La vision libérale valorise le doux commerce comme réaction à la brutalité mercantiliste. Les pratiques commerciales équitables sont un facteur de pacification des mœurs, l'économie de marché une progression de la rationalité économique et une hausse de l'interdépendance entre les hommes et les Etats entrainant **un rendement décroissant de l'usage de la violence**. Smith d'ailleurs voit le marché comme la moins pire des solutions, progrès par rapport au féodalisme, au mercantilisme et à l'absolutisme de droit divin.
Pour les Néo-classiques de la fin du XIXe, **la guerre a un caractère d'extériorité.** La Science Economique est « neutre » et « sans conflits ». La C.P.P met en œuvre des marchés, ni des classes sociales, ni des Etats (individus comme les autres, tout au plus producteur et réducteur d'externalités). La guerre traditionnelle n'a plus d'avenir en raison des rendements décroissants de la puissance et des dépenses militaires. La figure de l'homo oeconomicus autonomise plus encore le champ économique par rapport au champ politique. La distinction entre actions logiques et non logiques pose les bornes de la Science Economique. L'échange est un acte volontaire, le marché un système d'allocation optimale des ressources. La tendance au troc, au trafic (A. Smith) est plus naturelle, plus désirée que le conflit. A.O. Hirschman [22] écrit que « la doctrine de l'intérêt est une véritable promesse de salut car on reconnaît en lui la passion de l'amour de soi ennoblie et maîtrisée par la raison…. ». **L'intérêt est une passion raisonnable** (prévisible et constante). La problématique Néo-Classique est aussi une manière de nier les Nations et leur historicité. Pour les Néo-classiques, l'idée de Nation est peu présente, l'ouverture des marchés participe à la création d'un « level playing field ». Rappelons que Marx était favorable au libre échange qui transcende les frontières et hâte la révolution….
La violence est hors champ. Peut-elle être réifiée par la guerre économique ? N'oublions pas que l'optimum de Pareto n'est pas un optimum de justice mais d'efficacité. Il ne dit rien à priori sur le réveil social, sur la satisfaction sociale et anthropologique. A l'équilibre, le retour des passions semble possible… Que dire des situations gagnants/perdants qui se logent dans les imperfections de la concurrence ou pratiques non-conformes au fair trade. Pour A. Dalem qui traduit J. Hirshleifer [23] , « un individu rationnel ayant à prendre une décision choisira la voie du conflit dès lors que cela représente le moyen le plus efficace dans un monde où les ressources sont limitées ». Dans cette approche Néo-Classique d'un second ordre, la violence peut être rationnelle et intégrée dans le calcul économique. L'usage de la force, et de la guerre à fortiori, est d'abord circonstancié et contextuel. Sans tomber dans le déterminisme pessimiste de Malthus ou de Ricardo (état stationnaire), admettons que **la course aux ressources rares réhabilite les logiques de prédation**.

6. La guerre économique : une euphémisation des rapports de force ?

L'interdépendance bienveillante n'existe pas et reste asymétrique. C. Harbulot dénonce la lecture pacifiée de l'économie positive voire positiviste qui s'était installée à l'abri de la bipolarité. **Les dégâts de la puissance** ont conduit au refoulement de l'idée de rivalités et de confrontations dans l'espace économique. Ce n'est pourtant pas l'histoire du grand XIXe qui permettra de repousser cette problématique guerrière. Sous la reine Victoria, le commerce était un outil de puissance (guerre de l'opium) sans parler de la géopolitique contemporaine du pétrole ou des terres rares. Le pétrole ne combine-t-il pas

toutes les dimensions d'un produit à la fois territorialisé et mondialisé ? Le néo-mercantilisme chinois, l'ambiguïté des logiques de puissance chinoise et russe, réhabilitent les problématiques de survie, de ressources et de fait la géographie. **« La géographie, c'est fait pour faire la guerre » (Y. Lacoste).** Historiquement le Rapport Japon 2000 (1991) a donné à la connaissance et à la technologie une nouvelle dimension de puissance.

La guerre économique serait une métaphore de **conflits euphémisés.** L'économie politique de Smith et Keynes fait une lecture plus ancrée sur les réalités. Malthus avec les lois de population limite la pacification par le commerce. A. Smith avec un discours réaliste et certains accents « listiens » était en faveur de l'ouverture des marchés si celle-ci n'était pas contraire aux intérêts de la Couronne Britannique. En définitive, List et Smith lient économie et politique. L'indépendance nationale n'est pas évacuée. La puissance nationale « est plus importante que l'opulence ». **Nous parlons aujourd'hui d'industries stratégiques**. Pour Keynes, un S.M.I mal adapté est source de conflictualité entre les intérêts nationaux. La paix ne peut être réalisée durablement qu'avec la prospérité et la réconciliation [24] . Elargissant la notion de sécurité nationale, mais sans aller jusqu'à celle de guerre économique, il envisage un protectionnisme provisoire.

La politique et les relations internationales évacuées par certains paradigmes sont réintroduites par les politiques commerciales qui participent à des **translations inégales de puissance**. L'Etat est décrété stratège (terme militaire) véritable force de frappe pour les emplois, les ressources, la défense des entreprises essentielles. Il devient un outil pour gagner des positions clefs dans la DIPP et construire des digues. Le principe de souveraineté constitue un mur d'enceinte contre l'ingérence [25]. Nous sommes passés d'une guerre froide à une guerre économique avec un monde occidental vieillissant. Elle est associée au capitalisme d'Etat des pays émergents. Plus récemment la hausse de leurs dépenses militaires (au contraire de l'U.E) alimente les débats sur le lien entre puissance et force économique [26] . Le positionnement pratique de ces pays prime sur les doctrines théoriques. Les Etats-Unis, puissance pragmatique l'avaient compris depuis longtemps. Dés les années 30, ils ont construit un interventionnisme en creux avec un fort potentiel d'intensification. Au lendemain de la 2e guerre mondiale, avec le concept de pays sous développés (P.S.D), Truman affichait avant tout une vision économique, alors que la notion de Tiers monde d'A. Sauvy était une vision plus politique. Par analogie, l'acronyme B.R.I.C.S crée par J. O'Neill (2001) de Goldman Sachs insiste d'abord sur la dimension économique. La guerre des capitalismes évoque la diversité des modèles et leur efficience respective.

Une idée tout à fait contraire à la thèse de J. A. Frieden et Schleifer [27] . Ces deux économistes de Harvard notent au-delà des différences d'organisation, **un seul capitalisme avancé pour les pays d'industrialisation ancienne**. Evoquer la diversité, c'est s'interroger sur l'efficience respective des systèmes et leur mise en compétition. La fin de la bipolarité et la crise financière ont réorienté les rapports de force. Désormais la prédominance de la rente financière du court terme sur les intérêts des Etats, menace la pérennité de la puissance occidentale. Les pays émergents savent exploiter les failles entre les pays européens en particulier. Ce basculement de puissance n'est pas total mais un réajustement mondial en raison d'un modèle occidental fragilisé. **La crise est un accélérateur de l'histoire** : hausse de l'intégration et rééquilibrage asiatique. Pendant la guerre froide, l'Asie et le Japon ont bénéficié d'une rente géostratégique assurée par les américains. C. Harbulot évoque désormais « trois cadres d'expression de l'économie mondiale : l'hégémonie dégradée du monde occidental, l'espace de manœuvre élargi des nouvelles puissances et la volonté de survie et de croissance des autres pays » [28] . La Chine construit son indépendance stratégique et énergétique (collier de perles), créée des Z.E.S et même stratégiques en Afrique (Zambie pour le cuivre). D'aucuns parlent de retour de l'impérialisme énergétique. Les pays d'ancienne industrialisation utilisent de façon massive les procédures antidumping. Par contre l'U.E révèle un problème d'autonomie stratégique par rapport à **" l'insularité économique stratégique traditionnelle des Etats-Unis " [29]** . Loin semble être le temps où J. Monnet affirmait : « nous ne coalisons pas des nations mais unissons des hommes ».

7. Un monde apolaire et anomique, des logiques de puissance et de nuisance

Ce basculement relatif du monde donne un certain corps à la métaphore de la guerre économique. Une vision qui ne saurait être uniquement franco-française contrairement au propos d'E. Cohen pour lequel " le fond mercantiliste français voit dans les conflits commerciaux l'ombre portée de la guerre économique ". Pour d'autres, le monde politique français se défausse sur l'Europe pour ne pas construire une économie de combat [30] [31]. B. Nadoulek affirme quant à lui que « le choc des civilisations n'aura pas lieu mais la guerre des ressources a commencé »´ [32] . L'agressivité commerciale fait ressurgir l'alternative entre un mode libéral des échanges et un mode protectionniste. L'éclatement du clivage Nord/Sud, l'abolition du temps et de la distance fragilisent l'ancien équilibre occidental. La fin de la bipolarité construite autour du principe de stabilité hégémonique (Kindleberger) n'a pas donné naissance pour l'instant à un monde multipolaire souvent espéré. Un monde peut-être polycentrique mais **plutôt apolaire** selon B. Badie [33] avec une logique anomique au sens de Durkheim. L'apolarité ouvre le jeu de l'autonomie et des logiques de nuisance**. « Les économistes réalistes »** dénoncent l'aveuglement des contempteurs de la guerre économique. Esprit moutonnier, croyance dans la stabilité par l'économie et le libre échange structurant, erreur idéologique des économistes libéraux oubliant qu'un changement de taille conduit à un changement de nature, remisant Ricardo et Walras au placard….La crise des Etats n'est-elle pas en fait surtout une crise du multilatéralisme, du manque de gouvernance et de démocratie ? Même les théories des relations internationales sont confrontées au défi de l'évolution (Battistella [34]) . Après 1914, l'espoir d'une régulation pacifique était porté par l'idéalisme. Au cours de la détente (1962 à 1975), le transnationalisme et la thèse de l'interdépendance poussaient à la régulation par les régimes. La fin de la guerre froide a permis la construction d'une croyance sur l'avènement d'une gouvernance par les normes (Droits de l'homme et normes de marché). Le moment présent va plutôt dans le sens de **la réintroduction des relations de domination**.

Au sein de ces champs s'affrontent des forces qui font bouger les lignes entre sphère publique/sphère privée, Etats de droit/lobbys, vieux pays industriels/pays émergents. Il est clair que tout rattrapage de la supériorité technique redonne de l'importance aux facteurs traditionnels de la puissance et pose la question de l'hybridation technologique (mélange intérêts civils et militaires). Lors de la période mercantiliste, la guerre économique n'était pas un concept mais une réalité brutale. L'expression faisait jonction entre les intérêts économiques des entreprises et les intérêts de puissance des Etats (Cie des Indes). Avec le nouveau millénaire, seule la globalisation financière se rapproche du modèle des marchés efficients (démentie par la crise et nombre d'auteurs tel A. Orléan) [35] . La non transparence est la règle, la discrimination hiérarchise les puissances. L'évolution de la pensée économique intègre d'ailleurs en partie de nouvelles réalités [36] . **Ce sont les Etats qui fournissent les externalités** : enseignement, recherche, santé, infrastructures, qui facilitent l'incubation d'entreprises pour valoriser la recherche académique. Des Etats encore qui sont au cœur de la conquête des ressources rares.

.

La guerre économique apparaît alors comme une **” extension du domaine de la lutte ”.** Les nouveaux champs des rapports de force sont aujourd'hui multiples, amplifiés par l'émergence et le retour des raretés (terres rares, guerre des étoiles, guerre des normes, guerre pour le partage des eaux maritimes, guerre des monnaies…). L'étude de chacun de ces domaines révèle des logiques de puissance. Le tournant des années 90 puis le 11 septembre ont participé à la constitution d'un Etat fournisseur de sécurité (Advocacy Center, Patriot Act …). La crise financière et bancaire a confirmé celle d'un Etat assureur des grands risques. La main plus ou moins visible de l'Etat s'est substituée à la main invisible du marché. Samsung, Apple, Sony constituent un choc de titans. Gemplus a manqué d'être racheté par deux fonds d'investissements proches de la CIA. Peut-on penser que ces conflits économiques laissent indifférents les Etats soucieux de préserver les intérêts nationaux ? La question des Fonds souverains du Sud illustre l'ambiguïté du débat actuel. Evoquons aussi « le trouble » concernant l'abondement du FESF par la Chine, **le soutien des champions nationaux** par tous les grands pays, la sécurisation de secteurs stratégiques, la surveillance des technologies duales, la question des pratiques déloyales. Toutes ces mesures constituent des freins majeurs au jeu libre du marché mais non un protectionnisme à l'ancienne. En somme la recherche d'une **souveraineté industrielle qui ne peut être un souverainisme [37] …**

8. Guerre des normes et logiques de puissance

Intéressons nous un instant à **la formation des normes** qui constitue un atout exceptionnel de la puissance. Autour de choix sociétaux et stratégiques, on peut en distinguer deux grands types. Celles qui relèvent de politiques publiques et les standards industriels par secteur. Elles contribuent à la protection du consommateur et à l'homogénéisation du marché. Dans le domaine microéconomique, les standards (ISO 9000, AFNOR) fixent des règles aux entreprises (compatibilité, qualité, sécurité) avec de multiples conséquences sur la concurrence : économie d'échelle et barrière à l'entrée, confiance entre les agents, effets de réseaux etc… Citons aussi l'ensemble des règles de présentation des comptes des entreprises ou bien les normes environnementales (ISO 14000), éthiques, sanitaires. Ces normes sont des références collectivement produites (principe de précaution, Conférence de Rio, Traité de Maastricht). Avec l'influence socioculturelle en amont, elles participent à « la fabrique du consentement » (E. Delbecque).
Le Sud émergent multiplie les sources normatives ce qui fragilise le système juridique universel. La Chine devient un terrain de bataille pour les normes. En avril 012, Alsthom inaugure un centre de recherche à Shanghai pour l'industrie du transport électrique. La demande d'électricité de ce pays va doubler d'ici 2020 mais présente pour l'instant un problème de cohérence d'un réseau géré par les provinces. A terme, la Chine va transporter du courant supérieur à 1000 kilovolts. Il faut donc développer de nouveaux logiciels limitant les déperditions d'énergie pour un réseau intelligent. Les normes de demain sont en préparation… Historiquement la taille du marché intérieur permet de promouvoir ses normes (GSM en Europe). Signe des temps, la Chine a attribué sa norme nationale (téléphonie 3G) à China mobile, premier opérateur chinois et mondial (450 millions d'abonnés, plus que le nombre d'abonnés européens et américains). Les normes permettent d'organiser le monde selon ses valeurs (blocage des jouets chinois en vertu de normes de sécurité) et relèvent des logiques de puissance (OGM, normes financières, Charte des droits fondamentaux, Protocole de Kyoto). Jusqu'alors la présence de l'anglais participe à cette normalisation.

La période actuelle traduit une capacité de synthèse inédite hors des doctrines traditionnelles. La Chine a construit un véritable léninisme de marché (souvent illustré par le Consensus de Pékin), un libéral-communisme au moment ou les pays d'ancienne industrialisation sur la défensive tentent d'inventer un libéral-interventionnisme. Le Consensus de Pékin et le techno-nationalisme pourraient redessiner le monde à travers lesquels « the winner takes all » (Mme Thatcher). Très récemment Th. May envisage de recréer une politique industrielle… Bien sûr tout échange, toute compétition d'entreprise ne relève pas de la guerre économique qui va bien au-delà de la concurrence classique. Elle intègre des objectifs politique et géopolitique plus ou moins cachés, un lien entre les intérêts privés et supérieurs. En définitive, la guerre économique renverse les propositions A et B : la conquête des marchés et des richesses fournissent la puissance. Elle nous conduit aux conflits d'intérêts entre Etats, proche de l'impérialisme des nations selon Lénine…. **Il faudrait faire une lecture des logiques de puissance** qui n'est pas l'objet de cet article. L'Allemagne : trop petite pour le monde mais trop grande pour l'Europe, pour laquelle l'idée de dette contient celle de culpabilité (die Schulden). Une Chine qui garde la mémoire des guerres de l'opium et de la grandeur passée…

Heureusement au-delà de la guerre des capitalismes, **les Institutions internationales pourraient adoucir les relations internationales.** Ceci suppose une maturité historique des grandes puissances. De plus nombre de conflits économiques sont d'abord des affrontements entre des entreprises sans objectif de soumission des Etats. Que reste-t-il de la nationalité d'une entreprise mondialisée ? N'y a-t-il pas une dissociation courante entre intérêt de l'entreprise et de la nation ? Il existe aussi des forces de rééquilibrage économique te**l le commerce Sud/Sud** (Chine et Brésil). Pour Malthus la rareté (naturelle) était source de conflits, elle peut être dépassée par la technologie et/ou la gouvernance - nouveaux vecteurs de puissance et donc d'affrontements. Il faut bien prendre conscience de la profondeur de la mutation de « l'esprit du capitalisme ». Elle exige une approche nouvelle des dynamiques industrielles et commerciales (domaine de l'innovation, grands contrats, rapports entre l'Etat et les entreprises, compétition avec les pays émergents etc…). Une prise de conscience inachevée sur l'idée que le capitalisme n'est pas qu'un « doux commerce » entre les hommes, mais aussi une confrontation économique aux logiques subtiles. Il existe réellement des stratégies nationales de maîtrise ou d'orientation de la mondialisation ne laissant guère de place à une quelconque « main invisible ». Le monde « post-souverain » (B. Badie) et l'Etat post-moderne (S. Cohen) varient dans leurs formes et leurs interprétations. **Comment ne pas s'inquiéter de la faible réactivité de l'U.E ?** « Un objet politique non identifié » (J. Delors) construit sur une soi-disante infaillibilité des règles européennes (dénoncé par J.P. Fitoussi). B. Carayon et beaucoup d'autres exigent la réciprocité des échanges pour éviter le protectionnisme.

Conclusion

L'idée de guerre économique n'est peut être rien de plus que **l'expression de rivalités à soubassement anthropologique portées dans le champ économique**. Il n'en reste pas moins à reconstruire un nouvel esprit du capitalisme au-delà d'une hypercompétition destructrice. Passer de la guerre économique à la régulation économique est nécessaire pour la maîtrise des grands enjeux….

Source : M.P. Lallemant, septembre 2016

Notes

[1] « Rapports de nature directe dans le temps de guerre et indirecte dans le temps de paix. La survie d'un pays ou d'un peuple tout comme la recherche, la préservation et l'accroissement de puissance en sont les principaux éléments déclencheurs ». C. Harbulot

[2] Friedman Th., Essai Octobre 06

[3] Michalet Ch. A, « Mondialisation, la grande rupture », La découverte 2007

[4] Gouverner sans gouvernement dans le sens anglo-saxon

[5] Les conflits proviennent des contradictions internes du capitalisme

[6] B. Buzan

[7] Sous l'impulsion de B. Carayon qui évoque 1000 attaques économiques en 2010 surtout dans les secteurs sensibles. La loi prévoit 3 ans de prison, 375.000 euros d'amende

[8] Bremmer Ian, « Le capitalisme d'Etat revient en force », Problèmes économiques n°2994 avril 2010

[9] Harbulot C. Directeur de l'Ecole de Guerre Economique

[10] Hobbes Th. « Le Léviathan », 1651

[11] Discipline fondée par le sociologue Gaston Bouthoul (1896/1980) après la 2e guerre mondiale

[12] cf note militaire citée par F. Guelton dans « la naissance du renseignement économique en France pendant la Première guerre mondiale » Revue historique des armées, n°225, 2001

[13] Beylot F.J du 27 mars 2012

[14] Esambert B. « La guerre économique mondiale », Orban, 1991. Déjà en 1991, B. Esambert évoquait les combattants suivants : Japon, Etats-Unis, Europe mais aussi Chine, Russie et Tiers-Monde.... Cette idée de combat économique se retrouve dans le rapport Martre (1994), le Rapport Carayon (2003) etc...

[15] Coulomb Fanny, « Pour une nouvelle conceptualisation de la guerre économique », Référence géopolitique, Editions Ellipses 2003

[16] Huyghe, « L'ennemi à l'ère numérique », PUF, 2001, cité par J. Rouzaud et S. Augoula, Revue Géoéconomie n°45 p.100, 2008

[17] cf schéma « La conflictualité fragmentée », M.P. Lallemant avril 2012

[18] in « La guerre économique » Rapport Anteios 2010, PUF, juin 09

[19] SAFE : fonds public chinois qui gère les réserves de change, possède une participation dans Total

[20] Renégociation de la Convention de Montego Bay de 1982

[21] Dalem A. « Guerre et économie : le libéralisme et la pacification par le marché », p. 51, Presses de Sciences Po, Raisons politiques n°9, 2003

[22] Hirschman A.O, « Les passions et les intérêts, Justifications politiques du capitalisme avant son apogée » (1977), trad. de l'angl. par Pierre Andler, Paris, PUF, 2001

[23] Hirshleifer J.,"Economic Behaviour in Adversity", Brighton, Wheatsheaf, 1987, chap. 10, « The Economic Approach to Conflict », p. 274. Citation traduite par l'auteur p.63

[24] Keynes J.M, « Les conséquences économiques de la paix », 1919

[25] Lire la contribution d'E. Cohen dans Politiques étrangère n°3 1994. De la géopolitique à la géoéconomie. L'auteur analyse la thèse de Ed Luttwak in « the endangered american dream », Simon et Schuster N.Y, 1993 à propos de l'ideologie de la globalisation qui aveugle les dirigeants politico-industriels. A partir du Japon de l'époque, Luttwak hésite entre deux définitions de la géoéconomie. Une pour laquelle, l'économique remplace le politique, une seconde qui nous rapproche du mercantilisme (List, Hamilton, Colbert…)

[26] Hypothèse Emile Benoît : relation positive entre militarisation et développement des PED

[27] Lire a ce propos plusieurs contributions dans les Actes de 2007 (rencontre Aix en Provence) du Cercle des économistes, « Quels capitalismes pour le XXIe siècle ? ». Notamment C. de Boissieu, « Le système capitaliste conjugue la diversité et A. Schleifer « one advanced capitalism »

[28] Harbulot C. et Lacoye A. « La guerre économique, un instrument des stratégies de puissance », Revue géoéconomie n°45, printemps 2008

[29] Lallemant P. « Indépendance stratégique et pérennité des nations », ss dir. Colle D. in « D'un protectionnisme, l'autre ». Rapport Anteios 2010, PUF 2009

[30] Harbulot et Lacoye, Revue géoéconomie n°45, printemps 2008, op cit

[31] Lire aussi, « Inévitable protectionnisme » sur les dupes du marché, Dedieu F. Masse-Stamberger B. Tricornot A. Gallimard, 2012

[32] Nadoulek B. Revue géoéconomie n°45, printemps 2008, op cit

[33] Badie B. « La diplomatie de connivence », La Découverte, Paris, 2011

[34] Battistella D., « Théorie des relations internationales », SciencesPo. Les Presses, 2009

[35] Orléan A. « Le futur n'est pas objectif », interview de V. de Filippis, Libération 3 décembre 2011

[36] Citons : la politique commerciale stratégique, le managed trade, l'influence des lobbies, la diplomatie économique

[37] Delbecque E. « Vers une souveraineté industrielle ? Secteurs stratégiques et mondialisation », Vuibert, mars 2012